

**Signature de la convention cadre de partenariat
entre la Région Franche-Comté
et la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté
dans le cadre du programme européen ELENA/KfW**

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Franche-Comté, et Jean-Pierre Deramecourt, Président du directoire de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, signent ce 4 avril 2014, une convention cadre de partenariat.

Ce partenariat a pour objectif de renforcer l'accompagnement financier pour les investissements privés (particuliers, PME, copropriétés) pour arriver à une forte amélioration des performances énergétiques de leurs bâtiments, de faciliter l'accès à l'éco-prêt à taux zéro pour les particuliers et d'ouvrir une nouvelle ligne de prêts bonifiés.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du **Plan Bâtiment Durable** et sa feuille de route 2013-2020 pour la rénovation thermique basse consommation des bâtiments. Il doit permettre aux propriétaires, publics et privés, d'engager la rénovation thermique ambitieuse du patrimoine pour en faire des bâtiments basse consommation.

Le partenariat bancaire signé ce jour avec la **Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté** permettra de répondre à l'engagement du Plan Bâtiment Durable franc-comtois, inscrit dans l'axe consacré à l'ingénierie financière : « développer des offres de financement adaptées ».

Pour parvenir à cette convention, la **Région Franche-Comté** a mobilisé, par l'intermédiaire de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, un dispositif d'aide de l'Union Européenne qui permet le financement de l'ingénierie technique et financière nécessaire à cette politique en faveur de l'efficacité énergétique. Il s'agit du dispositif ELENA (European Local Energy Assistance) dont le groupe allemand KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau – établissement de crédit pour la reconstruction) assure le portage financier des aides attribuées.

Le mécanisme européen d'assistance à l'échelle locale dans le domaine de l'énergie ELENA finance une assistance technique pour la mise en œuvre d'investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables. Concrètement, il permettra notamment de renforcer les 4 espaces info énergie (EIE) franc-comtois pour conseiller les particuliers.

La banque allemande KfW a, dans ce cadre, signé un partenariat avec la Commission Européenne et assure la gestion des subventions européennes pour le financement de l'assistance technique. On parle donc du programme européen ELENA/KfW.

En vertu d'un accord d'exclusivité national signé en 2012 entre la banque KfW et **BPCE**, le groupe français s'occupe de la mise en œuvre des prêts bonifiés pour le financement de travaux d'efficacité énergétique à destination du secteur privé, à travers, notamment, le réseau des Caisses d'Épargne.

Aujourd'hui, la **Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté** est l'une des premières Caisses d'Épargne à décliner cet accord. La signature de ce partenariat conforte ainsi son engagement au service du développement de son territoire, aux côtés des collectivités locales et des entreprises, en faveur du développement durable.

La Région Franche-Comté apporte, par ailleurs, l'expertise technique nécessaire via son **programme Effilogis*** auprès des particuliers afin de garantir la performance des projets et d'assurer la garantie des travaux. Le Conseil régional communique autour du dispositif et suit la concrétisation du projet.

La Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté assure la distribution de cette offre innovante et compétitive via les spécialistes de sa filière immobilier.

Le Programme Effilogis de la Région, en partenariat avec l'ADEME Franche-Comté, lié aux financements de la Caisse d'Épargne propose ainsi un dispositif complet et innovant, au bénéfice des particuliers et en faveur de l'efficacité énergétique.

** Programme régional de rénovation thermique de l'habitat, initié par la Région Franche-Comté, en partenariat avec l'ADEME Franche-Comté et bénéficiant du soutien de l'Union européenne.*

Contacts presse :

Région Franche-Comté : Hélène Wokowski-Pierre, attachée de presse – 03 81 61 61 08 / 06 14 37 17 26

Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté : François Dorsemaine, Secrétaire Général : 03 80 70 43 45 / 06 17 45 55 76